

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Du 15 octobre 2020

19h00

L'an deux mille vingt, le quinze octobre à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le vendredi 9 octobre 2020, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Nicolas Crasnier, Marie-Isabelle Diaz, Remy Fructus, Jonathan Gardet, Martial Labrosse, Floriane Larue, Jennifer Lebreton, Jean-Marc Nicolas, Elisabeth Perronnet.

Absents excusés : Ghislain Butin (procuration donnée à René AUCLERC), Noël Mercier,

Secrétaire de séance : Mme Marie-Isabelle Diaz,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 septembre 2020 :

Le compte rendu du conseil municipal du 8 septembre 2020 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du Jour :

Ordre du Jour

- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement collectif de 2019
- Demande de subvention au titre du Fonds de concours de la CCLCCB
- Désignation d'un correspondant presse
- Présentation du site internet
- Création de commissions « Hall des Loisirs » et « Création d'un marché »
- Comptes rendus divers
- Questions diverses

1. Rapport sur le Prix et sur la Qualité du Service de l'Assainissement collectif de 2019

Mme Marie Isabelle Diaz présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) assainissement collectif 2019 à l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal approuve le RPQS assainissement collectif 2019 à l'unanimité.

2. Demande de subvention au titre du Fonds de concours de la CCLCCB

M. le Maire présente le dossier de demande subventions au titre du fond de concours de la CCLCCB concernant les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal : 1^{er} étage de la mairie comprenant le bureau du maire et la salle de réunion.

Les travaux consistent au doublage, peinture et changement des menuiseries, ainsi que le câblage d'un réseau à courant faible permettant la distribution depuis la ligne téléphonique de la mairie.

Coût global du projet : 24 523.27€ HT (28 635.84€ TTC)

Subvention attendue : DETR 6 500€

Subvention Fonds de Concours CCLCCB : 6 790 €

Reste à la charge de la commune : 11 233.27€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide le dossier de demande de subventions et donne le pouvoir au maire pour le signer.

3. Désignation d'un correspondant presse

M. le Maire, rappelle que M. Pierre Kaydel et M. Bernard Berthier sont les correspondants respectifs du JSL et du Pays Roannais sur Coublanc, et propose de nommer un conseiller comme correspondant pour faciliter les échanges et la publication d'articles.

Martial LABROSSE se propose pour être ce correspondant. Le conseil valide cette candidature.

Martial LABROSSE sera le correspondant de presse du conseil municipal à partir du 15 octobre 2020.

4. Présentation du site internet

M. le Maire, rappelle la mise en place de l'application « PanneauPocket » laquelle est active depuis le 21 septembre 2020. Un courrier sera envoyé aux associations, ainsi qu'aux entreprises pour les informer de la possibilité de faire paraître sur cette application des messages ou informations.

M. le Maire, effectue un compte rendu de la commission communication qui s'est tenue le 22 septembre 2020 et de la rencontre téléphonique avec le technicien « Campagnole » hébergeur du site. Il présente l'ébauche du site internet de la commune (Coublanc.fr). Une arborescence sera à créer et à organiser avant de remplir les pages.

5. Création de commissions « Hall des Loisirs » et « Création d'un marché »

1. Commission « Hall des Loisirs », M. le Maire présente les objectifs de travail de cette commission et notamment la réhabilitation de cette salle.

M. le Maire et M. Auclerc coprésideront cette commission composée de :

- Rémy FRUCTUS
- Jonathan GARDET
- Franck BOUCHACOURT
- Floriane LARUE
- Jean-Marc NICOLAS
- Fabien BARILLE

- Ghislain Butin

2. **Commission « Création d'un marché »**, M. le maire présente les objectifs de travail de cette commission : création d'un marché de producteurs sur la commune.

M. le Maire présidera cette commission composée de :

- Marie-Isabelle DIAZ
- Rémy FRUCTUS
- Elisabeth PERRONNET
- Floriane LARUE
- René AUCLERC
- Jonathan GARDET
- Ghislain BUTIN

1. Comptes rendus divers

- CCLCCB

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le site internet www.charolais-brionnais.fr explique clairement le rôle et le projet de territoire du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), ainsi que du Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR)

Il rappelle à l'assemblée que pour booster l'économie locale, la communauté de communes a mis en vente des chèques cadeaux à dépenser uniquement sur son territoire, sur plus de 130 magasins. Pour 15 euros achetés, 5 euros sont offerts.

- réunion de CCAS

Les membres du CCAS travaillent sur la définition d'objectifs à atteindre au cours du mandat, parmi lesquels le recensement des personnes isolées vulnérable demeurant sur le territoire de la commune.

- SIEVS

Marie Isabelle DIAZ a présenté le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin via document réalisé par le cabinet Secundo, Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) du syndicat.

1. Questions diverses

- Affiliation à la Sécurité sociale de chaque élu

Depuis le 1er janvier 2013, tous les élus locaux sont affiliés au régime général de la sécurité sociale, qu'ils perçoivent ou pas une indemnité de fonction. Cette affiliation est obligatoire et doit faire l'objet d'une demande de mutation.

- Mme CORNELOUP se rendra à la mairie de COUBLANC le samedi 21 novembre à 10h pour rencontrer les conseillers municipaux.
- Borne de gel Hydroalcoolique

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'achat de deux bornes de gel hydroalcoolique d'un montant supérieur à 200 €TTC l'une. Le conseil municipal n'est pas favorable à cet achat.

- Entretiens professionnels des agents

L'appréciation de la valeur professionnelle des agents est fondée sur un entretien professionnel annuel. A Coublanc, le Maire a toujours assuré cette mission.

Sachant que ces entretiens doivent être assurés par le supérieur hiérarchique direct, le Maire propose aux Adjointes d'assurer avec lui l'entretien de « leurs agents ».

Les conseillers municipaux concernés acceptent d'assurer cette mission.

- Date de la rencontre avec les agents

Chaque année, les élus et les agents se réunissent autour d'un apéritif avant les vacances de Noël. Cette année, la date est fixée au 3 décembre à 19h00

- Fin des tarifs réglementés d'électricité

Au 1^{er} janvier 2021, la majorité des professionnels ne seront plus éligibles aux tarifs réglementés.

René Auclerc contactera Le Syndicat Départemental d'Energie de Saône & Loire afin de savoir, d'une part, si la commune est concernée, et d'autre part, si un groupement d'achat est prévu.

- Les pigeons

Rémy FRUCTUS rappelle au conseil municipal que les problèmes engendrés par la prolifération des pigeons persistent dans la commune. Faire intervenir une entreprise spécialisée pour dé pigeonner le Bourg représente un coût important. Jean-Marc Nicolas se propose de se renseigner sur les solutions possibles.

- Date du prochain conseil

La date est fixée pour le 26 novembre prochain.